



Chambre de commerce et de l'industrie Haute-Yamaska AVIS AUX MEMBRES

Granby, le 19 mai 2023

Comme le mentionnent les règlements de la Chambre de commerce, la présidente a identifié les membres du Conseil d'administration dont le poste sera soumis à l'élection cette année.

Ainsi, les administrateurs suivants terminent la première année d'un mandat de deux ans:

Mme Chani Perrier	Promutuel Assurance
Mme Sonia Bouthillette	Remax
Mme Karine Gaudreault	A G & G
M. Jean-François Arsenault	Action Emploi
M. Julien Gauthier	Les conseillers & Associés
M. Érik Bell	Raymond Chabot Grant Thornton

Les membres suivants terminent leur mandat et leur poste est en élection :

M. Mickael Barriault	Les Conseillers et Associés
M. Antony Leclerc	Dorion Leclerc Avocats
Mme Geneviève Parent	Innov'être
M. Daniel Villemaire	Vilcom
M. Olivier Simard	Agropur

Il y aura **5 postes d'une durée de 2 ans** à combler lors de l'assemblée générale annuelle.

Tel que mentionné aux règlements généraux de la CCIHY, un membre désirant déposer sa candidature, doit être membre en règle au 19 avril 2023, soit 60 jours avant la date de l'élection.

Les candidatures peuvent être déposées par les membres qualifiés de la Chambre. Chaque candidat doit remplir le formulaire de candidature prévu à cette fin, appuyé par quatre (4) membres qualifiés, le tout signé et expédié au secrétariat de la Chambre (ajointe@cchy.ca) au plus tard le **12 juin 2023 à 16h30**.

Karine Gaudreault
Secrétaire

p. j. Formulaire de candidature



Formulaire de candidature Administrateur (trice)

À tous les membres de la Chambre de commerce et de l'industrie Haute-Yamaska

Je, soussigné(e), _____, désire poser ma candidature à un poste du conseil d'administration de la Chambre.

Les personnes suivantes sont membres qualifiés de la Chambre et appuient ma candidature :

1. _____
Nom

Entreprise

Signature
2. _____
Nom

Entreprise

Signature
3. _____
Nom

Entreprise

Signature
4. _____
Nom

Entreprise

Signature

Je comprends que l'élection se tiendra lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la Chambre, le 19 juin 2023 et que je devrai être présent (e).

Signature du (de la) candidat (e)

Date

Entreprise